



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue **le lundi 26 janvier 2026, à 19 h 45** au bureau municipal, sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Denis Dandurand, Fabian Garcia, Arthur Cuming, Russell Perkins, Jean-Louis Turcotte et Marc Bilodeau tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière, est présente.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Rapport annuel 2025 du Service incendie de Bury
3. Avis de motion règlement 401-2026 abrogeant le règlement 401-2-2025
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée.

**1. Ouverture de la séance extraordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 54.

**2. Rapport annuel 2025 du Service incendie de Bury**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Dandurand,  
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-Louis Turcotte,

ET RÉSOLU d'accepter le rapport annuel du Service incendie, pour l'année 2025, afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François.

ET de faire parvenir une copie du rapport à la MRC du Haut-Saint-François.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

**3. Avis de motion règlement 401-2026 abrogeant le règlement 401-2-2025**

Le conseiller Marc Bilodeau donne avis de motion et présente le projet de règlement numéro 401-2026, « taxation et tarification municipale pour l'année 2026 et les conditions de perception abrogeant le règlement 401-2-2025 » sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

**4. Période de Questions**

Aucunes questions

2026-01-017



No de résolution  
**2026-01-018**

**5. Levée de l'assemblée**

Le conseiller Marc Bilodeau propose la levée de l'assemblée, il est 19 h 56.

Signé ce 27 janvier 2026.

---

Denis Savage  
Maire

---

Louise Brière  
Directrice générale et greffière-trésorière